



N°10 – 25 juin 2026

SOMMAIRE

1. Semis et désherbage des haricots verts
2. Chaleurs précoces : conséquences sur les céréales ?
3. Couverts d'interculture, les références IDF
4. Stockage des céréales
5. Pression mildiou VS variétés robustes
6. PARiCi en Bio : envisager l'arrêt du cuivre
7. Busards vous avez dit busards...

Le clin d'œil météo

« Brouillard de Mai, chaleur de Juin, amènent la moisson à point. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Semis et désherbage des haricots verts

Les semis de haricots verts sont en cours et vont continuer à s'étaler jusqu'à la première décade de juillet. Force est de constater que les semis de haricots sont de plus en plus impactés par des problèmes de levée dus à la mouche des semis (*Delia platura*).

En plus des moyens déjà connus pour limiter son impact (destruction des couverts précoce, limitation des MO fraîches en décomposition), la profondeur du semis a également un impact sur l'intensité des attaques de mouche. Plus le semis est réalisé profondément, plus les larves de mouches auront le temps d'impacter les jeunes semis. Dans une situation à risque, un semis plus superficiel est donc de rigueur !

Le semis, à une densité de 40 grains/m², peut donc s'effectuer à une profondeur comprise entre 2/3 cm et 5/6 cm. Un semis profond permet d'avoir un haricot plus résistant aux passages d'outils de désherbage, de poser la graine « dans le frais » et d'avoir un créneau plus important pour un passage en pré-levée.

1^{er} désherbage déterminant

Le désherbage le plus déterminant est le 1^{er} passage dit « désherbage à l'aveugle ». Pour ce faire, il est impératif d'aller voir sa parcelle à partir de J+2 après semis, car la germination du haricot peut être rapide à cette époque. Lorsque le germe est initié mais qu'il est encore suffisamment sous la surface du sol, le désherbage à l'aveugle peut avoir lieu.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser la herse étrille (vitesse 8-10 km/h, agressivité forte. Attention à la profondeur de travail) ou la houe rotative (vitesse 15-20 km/h).

Pour les désherbages suivants, vous pouvez retrouver les différents stades d'intervention, les outils et leurs réglages dans le tableau ci-dessous.

AGENDA

**Visite d'essais
Pomme de terre
robuste**

**9 juillet à Carvin
(62) à 9h00**

								
	Post-semis/ Prélevée	Post-semis Germé	Crosse	Cotylédons	1ères feuilles unifoliées	1ère feuille tri- foliée	Hauteur 10 à 25 cm	Hauteur 25 à 50 cm
Houe rotative	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h	5 à 8 km/h	< 10 km/h	12 à 15 km/h	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h	
Herse étrille	8 à 12 km/h ●●●●	8 à 12 km/h ●●●	1,5 à 2,5 km/h ●	2 km/h ●	3 km/h ●●	4 à 5 km/h ●●●	6 à 7 km/h ●●●●●	
Bineuse				3 à 5 km/h Protège- plant	3 km/h si protège-plants	5 km/h	6 km/h	7 à 8 km/h

 Passage possible
 Passage possible - Réglages faciles
 Passage possible avec précaution
 Passage à proscrire

Réglage de l'agressivité des dents de la herse :
 inclinaison des dents faible ● à ●●●● forte

Pierre DURAND

2. Chaleurs précoces : quelles conséquences sur les céréales ?

Depuis le 17 juin, les Hauts-de-France sont touchés par un épisode de fortes chaleurs qui vient s'ajouter à celui de fin mai. A Beauvais, la moyenne de températures enregistrée du 17 au 22 juin est de 23,9°C avec des maximales systématiquement supérieures à 33°C. Les conditions de température actuelles vont très probablement impacter les cultures, avec des variations selon les espèces et les variétés.

Pour les céréales d'hiver épiées depuis un mois et plus, après le stade pâteux, il n'y a plus de migration d'amidon vers les grains et leur poids définitif est pratiquement atteint. Les coups de chaleur jouent avant tout sur l'avancement de la maturité.

Pour les céréales de printemps épiées fin mai-début juin, de grain laiteux à grain pâteux, la phase de remplissage en amidon est sensible aux excès de températures. L'épisode de chaleur pourrait avoir davantage de conséquences. Le Poids Spécifique (PS) est un critère qualité déterminé au début du remplissage du grain : par conséquent, un stress thermique à cette période provoque une accélération de la mise en place des enveloppes et de la migration des réserves en amidon et protéines dans les grains. De plus, l'accélération du remplissage influence également le PMG car même si l'accumulation quotidienne d'amidon reste globalement inchangée, elle se déroule sur une période plus courte, ce qui pourrait se traduire par des grains plus petits et moins lourds.

Et pour d'autres cultures ?

Les excès de température sont problématiques pour les protéagineux de printemps (pois, féveroles). **La lentille** est, quant à elle, une culture plutôt adaptée aux climats tempérés et secs, mais pas forcément aux « coups de chaleur » intenses. Là encore, selon son stade de développement, elle peut être sensible notamment au stade floraison. Des températures au-delà de 30–35 °C peuvent entraîner l'avortement de fleurs, une mauvaise fécondation et une chute du nombre de gousses. Lors du remplissage des graines, la chaleur excessive a pour effet d'accélérer le cycle, avec des graines plus petites et une baisse du poids de mille grains.

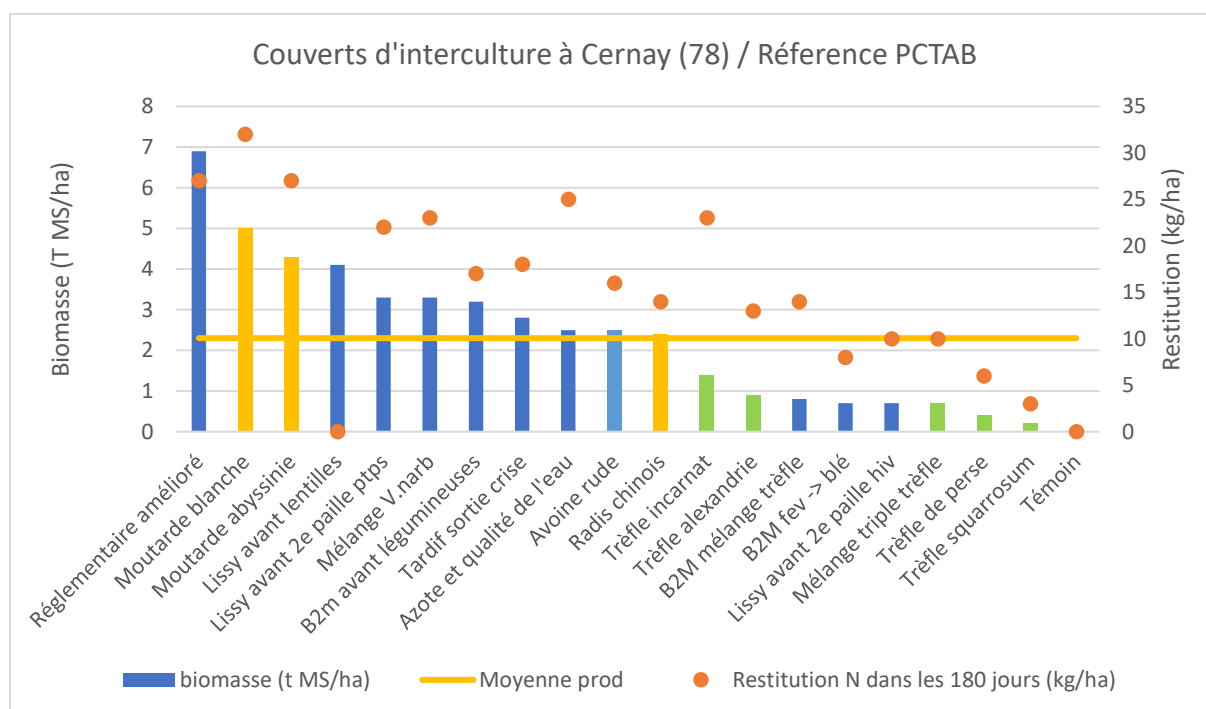
L'an dernier, la lentille verte ANICIA, plus précoce à floraison, a décroché dans les résultats d'essai variétés dans l'Oise et ce sont les lentilles noires « BELUGA » qui ont tiré leur épingle du jeu, dans un printemps marqué par la sécheresse printanière et le retour des pluies en juin. Ce scénario pourrait bien être l'inverse en 2026. Résultat à la moisson !

Juliette MARTIN et Gilles SALITOT

3. Couverts d'interculture, les références bio d'Ile de France

Nos collègues conseillers bio de la Chambre d'agriculture d'Ile de France, nous font part des résultats obtenus l'été dernier sur deux plateformes de couverts végétaux.

Leur idée est de comparer à des couverts simple espèce (avoine rude, moutardes, radis et trèfles), des couverts associés et d'observer leur rapidité de mise en place, la biomasse produite et les restitutions par la méthode MERCI). Originalité de la démarche, chaque association à 3, 5 ou 7 espèces répond à des finalités différentes (couvert d'interculture longue ou courte, avant une culture de céréale ou une légumineuse). L'essai réalisé l'an dernier dans les Yvelines, semis du 12 août 2025 à Cernay, se caractérise par une préparation culturale fine et un apport de fertilisant organique avant semis.



A Cernay, les couverts de légumineuses seules (couleur vert) se montrent logiquement moins productifs que les associations (bleu) et les crucifères seules (jaune). Le coût des différentes modalités est très variable (de 12 € à près de 150 €/ha). Les restitutions en azote ne sont pas toutes liées à la production de biomasse.

Le « **réglementaire amélioré** » intègre de l'avoine rude 10 kg, de la moutarde blanche 1,5 kg et de la phacélie 2 kg.

Le « **tardif sortie de crise** » répond à un objectif de semis tardif en septembre (radis chinois 3 kg, phacélie 2 kg et moutarde d'Abyssinie 2 kg).

Quelques enseignements sur les couverts !

Le choix des couverts dépend des objectifs de gestion de l'interculture :

1. Les couverts associés ne se conçoivent que sur des implantations précoces (avant le 15 août). Passé cette date, le semis des trèfles, quelle que soit l'espèce n'a plus d'intérêt !
2. En début de rotation, avec de l'azote disponible, les couverts en mélange sont davantage adaptés.
3. En milieu de rotation, les trèfles à conditions d'être semés tôt (avant le 15 août ou sous couvert de céréales au printemps) sont plus indiqués.

Nos préconisations pour cet été !

- **Pour les implantations précoces** réalisées tôt (au plus près de la moisson et dans tous les cas, avant le 15 août), il est possible d'envisager des mélanges complexes à bases de légumineuses. Point de vigilance sur la floraison de certaines espèces comme la moutarde qui est à éviter. Vigilance également sur les vesces (risque de pollution).

Enrichir les sols en azote et préserver la qualité de l'eau : Moutarde d'Abyssinie 3 kg – Trèfle d'Alexandrie 6 kg – Trèfle incarnat 8 kg (60 €/ha)

Mélange possible avant légumineuse : avoine rude 10 kg, moutarde Abyssinie 3 kg, sarrasin 10 kg ou phacélie 2 kg, tournesol 5 kg (70 €/ha)

- **Pour les implantations tardives de fin août début septembre**, les couverts à croissance rapide sont à privilégier afin d'obtenir un maximum de biomasse en un minimum de temps.

Moutarde blanche : 8 kg (championne de la biomasse, mais se lignifie, choisir une variété tardive) ou mieux, la moutarde d'Abyssinie 6 kg (plus proche du chou, moindre lignification), de 15 à 20 €/ha. Phacélie 2 kg et avoine rude 10 kg sont également possibles en mélange sur les stratégies tardives. Réduire dans ce cas la densité de la crucifère de moitié (40 €/ha).

Attention, la densité de semis de l'avoine rude est réduite de 50 % par rapport à l'avoine classique. Les coûts sont donnés à titre indicatif.

Nous vous invitons à prendre connaissance des résultats des essais couverts 2025, proposés en copie à ce JT Bio avec l'autorisation de nos collègues du PCTAB, que nous remercions.

Florian PUDEPIECE – Gilles SALITOT

4. Stockage des céréales

Le charançon est un nuisible fréquent lors du stockage des céréales. Un des leviers de gestion de ce ravageur est la température du bâtiment de stockage. L'objectif est de baisser les températures par palier au fur et à mesure des saisons :

>Palier 1 : Dès les premières nuits fraîches de l'été, les céréales doivent être redescendues en-dessous de 20°C. Une température du stock inférieure aux températures diurnes dissuade les insectes d'infester le stock

>Palier 2 : En début d'automne, on ventile à nouveau pour atteindre 8 à 10°C (à cette température, les insectes ne se reproduisent plus)

>Palier 3 : Pour une longue conservation, on continue de ventiler pour atteindre 5°C. Température de sécurisation optimale des stocks

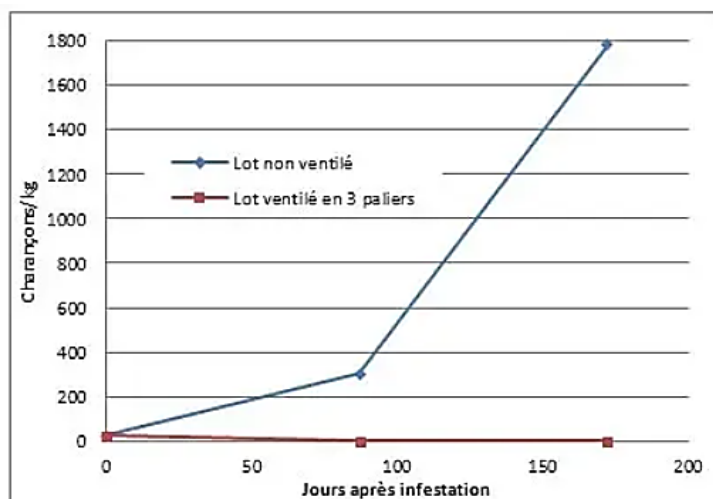


Figure 1 : effet de la ventilation par palier successif sur le développement du charançon, Arvalis, 2011

Le nettoyage des bâtiments de stockage et du matériel de récolte en amont, un réglage précis de la moissonneuse ainsi qu'un passage au nettoyeur séparateur sont des leviers de prévention des insectes.

Ella HERBEZ

5. Pression mildiou VS variétés robustes

Beaucoup d'entre vous se demandent comment évolue la pression du mildiou en ce moment. Celle-ci reste très faible malgré les orages récents. Les fortes chaleurs permettent de limiter les cas de mildiou en parcelle et dans l'environnement. Attention à ne pas confondre des symptômes de brûlures dûs au soleil et ceux du mildiou sur feuillage.



Symptômes de mildiou (à gauche) et de brûlures (à droite) sur feuillage.

Afin d'éviter de futures contaminations, mais aussi toutes autres invasions de ravageurs, il est impératif de gérer les tas de déchets. Que ce soit avec une bâche ou de la chaux, cette gestion n'est pas à prendre à la légère.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations dans les BSV Pomme de terre qui retranscrivent les prévisions de l'OAD MILEOS, Bien sûr la tolérance variétale est à prendre en compte pour décider d'une intervention. Vigilance sur les tolérances des variétés au mildiou qui ne sont pas forcément bien adaptées contrairement aux variétés robustes. Pour ces dernières, le seuil sera donc déclenché moins rapidement. Chaque situation est à prendre en compte individuellement.

L'idéal est de privilégier des variétés robustes, résistantes au mildiou. Pour vous éclairer dans ces choix, nous réalisons des essais variétaux tous les ans. Nous vous invitons à la visite d'essais de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais le **9 juillet à Carvin (62)** à 9h00.

Clémence LECLERCQ

INFORMATIONS

6. PARiCi en Bio : envisager l'arrêt du cuivre

Classé substance candidate à la substitution au niveau européen, **le cuivre** pourrait voir son usage restreint dans les années à venir, comme c'est déjà le cas aux Pays-Bas. Le projet national de recherche [PARiCi en Bio](#) vise à imaginer, tester et diffuser des systèmes agro-alimentaires durables et performants, capables de produire sans recourir au cuivre.

Aujourd'hui, nous recherchons des **producteurs de pomme de terre** qui se sont lancés dans des démarches ou pratiques de réduction de l'usage de cuivre, à savoir :

- Des systèmes bio qui n'appliquent **pas de cuivre** ou qui en ont **significativement diminué les doses**,
- Des systèmes qui **mettent en œuvre des pratiques originales ou peu répandues** (leviers prophylactiques, produits alternatifs, combinaisons de pratiques...);
- Mais aussi **des systèmes bio qui tentent de réduire leur usage du cuivre** mais sans succès : mieux comprendre ce qu'ils ont testé et pourquoi cela n'a pas fonctionné peut être tout aussi riche d'enseignements qu'une expérience réussie !

Vous êtes intéressés pour échanger avec nous ? Merci de compléter ce questionnaire en ligne afin de nous partager vos pratiques : [Vous avez supprimé ou fortement réduit l'usage du cuivre en production de pommes de terre – Remplir le formulaire](#) .

Clémence LECLERCQ

7. Busards vous avez dit busards...

Les busards, espèces emblématiques et protégées, vous rendent service en détruisant les rongeurs. Un couple et leurs jeunes peuvent consommer chaque année plus d'un millier de mulots, jeunes rats et campagnols. Pour nicher, ils choisissent généralement le blé ou l'escourgeon mais aussi les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE). Avant l'envol des petits courant juillet, ces nids sont parfois détruits accidentellement par les engins agricoles lors des moissons.

Les busards étant des espèces protégées, il faut veiller à ne pas détruire les nids. C'est pourquoi le **Groupe Ornithologique et Naturaliste** et **Picardie Nature** mettent en place un numéro vert pour aider les exploitants à protéger les nids avant de poursuivre tout travail dans les champs. Nous comptons comme chaque année sur votre bon sens pour protéger les nids !

Comment faire ?

Appelez le **07 64 22 84 80**, les ornithologues vous contacteront pour prodiguer des conseils. Si vous découvrez un nid, la première chose à faire est de le contourner avec les machines agricoles afin de laisser un périmètre de protection de quelques mètres carrés autour. Compte-tenu des conditions météo la moisson risque d'avoir lieu plus tôt cette année donc n'hésitez pas à contacter le GON le plus rapidement possible !



Amélie PEAUDECERF, Chambre agriculture de l'Oise

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)